



Spotlight

A chaque fois, un sujet mis en lumière

Cette fois,

Statistiques dynamiques du chômage : tendances et aperçu des méthodologies

L'ONEM dans ses publications périodiques et ponctuelles utilise différentes méthodes pour comptabiliser le nombre de personnes au chômage. Les statistiques dynamiques sont importantes pour étudier le chômage, les mouvements de et dans celui-ci. Pour définir ce que sont les statistiques dynamiques, nous pouvons dire que ce sont des statistiques qui, au lieu de montrer seulement les chiffres actuels des chômeurs, montrent les différents mouvements qui sont à la base de ces chiffres.

Cette note a comme objectif principal de donner un aperçu des différentes méthodologies régulièrement utilisées par l'ONEM dans le cadre des statistiques dynamiques. Elle va essayer de clarifier quelles sont les difficultés qu'on rencontre quand on développe une telle méthodologie de comptage et quelles sont les conséquences des choix méthodologiques au niveau de l'analyse. Elle va également mettre un peu plus le focus sur les tendances générales des statistiques dynamiques mais de manière plus poussée, plus détaillée que dans le cadre des Rapports Annuels ou des 'Indicateurs Trimestriels du marché du travail'.

Cette note va dans un premier temps définir les différents termes statistiques utilisés pour aborder les diverses méthodologies des statistiques dynamiques, elle détaillera ensuite les différentes manières dont ces notions peuvent être interprétées afin d'arriver à un comptage spécifique. La deuxième partie analysera les tendances générales à observer dans les statistiques dynamiques du chômage, avec un focus sur le flux entrant et le flux sortant.

1

Concepts et méthodes

1.1

Définitions

L'ONEM utilise dans ses publications différents termes qu'il convient de définir correctement pour garantir une bonne compréhension de tous.

Pour commencer, intéressons-nous au concept de « mois d'introduction/mois de référence ».

- Le mois d'introduction est le mois pendant lequel les organismes de paiement introduisent les paiements pour l'allocataire en question.
- Alors que le mois de référence est le mois de chômage pour lequel l'allocataire reçoit le paiement.
- Dans un seul mois d'introduction, un allocataire peut donc recevoir des paiements pour deux mois ou plus de référence différents.¹

Ensuite, il vaut la peine de se pencher sur les concepts de « flux entrant », « flux sortant » et « transfert entre positions socio-économiques ».

- Le flux entrant peut être défini comme étant le groupe de personnes nouvellement inscrites comme bénéficiaire d'allocation/ de paiement, elles entrent donc dans un statut de l'ONEM.
- Le flux sortant est quant à lui, le groupe de personne qui sort des statuts de l'ONEM.

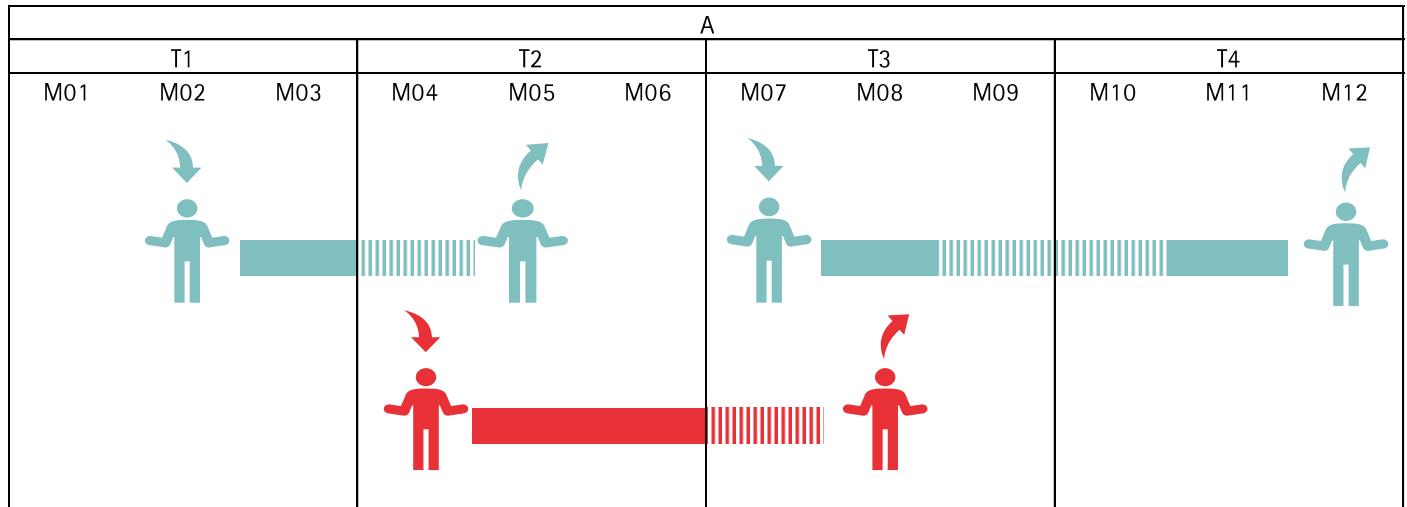
Il faut donc également comprendre ce qu'est une personne qui rentre/sort en termes des chiffres de l'ONEM. Une personne entrante est une personne qui se trouve dans les chiffres à l'instant étudié X mais qui ne s'y trouvait pas à l'instant X-1. Par contre, les personnes qui sortent, ce sont les personnes qui étaient dans les chiffres à l'instant X-1 mais qui ne s'y retrouvent plus à l'instant X. Ces données ne seront pas les mêmes suivant la temporalité de notre analyse, c-à-d la manière qu'on définit cette période 'X'. Si nous effectuons une analyse par mois, on regardera les données de chaque mois mais, si on analyse par trimestre, il faut comparer des observations regroupées en périodes de trois mois consécutifs. Ce type d'analyse est fait afin de pouvoir mesurer une dynamique plus durable : Les comparaisons par 3 mois permettent d'observer des personnes qui sortent pour du « long terme ». Ces personnes n'interrompent pas seulement leur période de chômage pour diverses raisons (p.ex. travail et/ou maladie de courte durée), on voit qu'elles le quittent réellement pour 3 mois consécutifs.

Comme nous le disions ci-dessus, la temporalité joue un rôle déterminant dans les résultats de nos chiffres dynamiques. Il faut donc avant tout comprendre l'importance de la détermination des périodes.

¹ Plus des informations sur la différence entre les mois d'introduction et de référence se trouvent sur le site web de l'ONEM ;

<https://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/methodologie/statistiques-des-paiements-federal/sources>

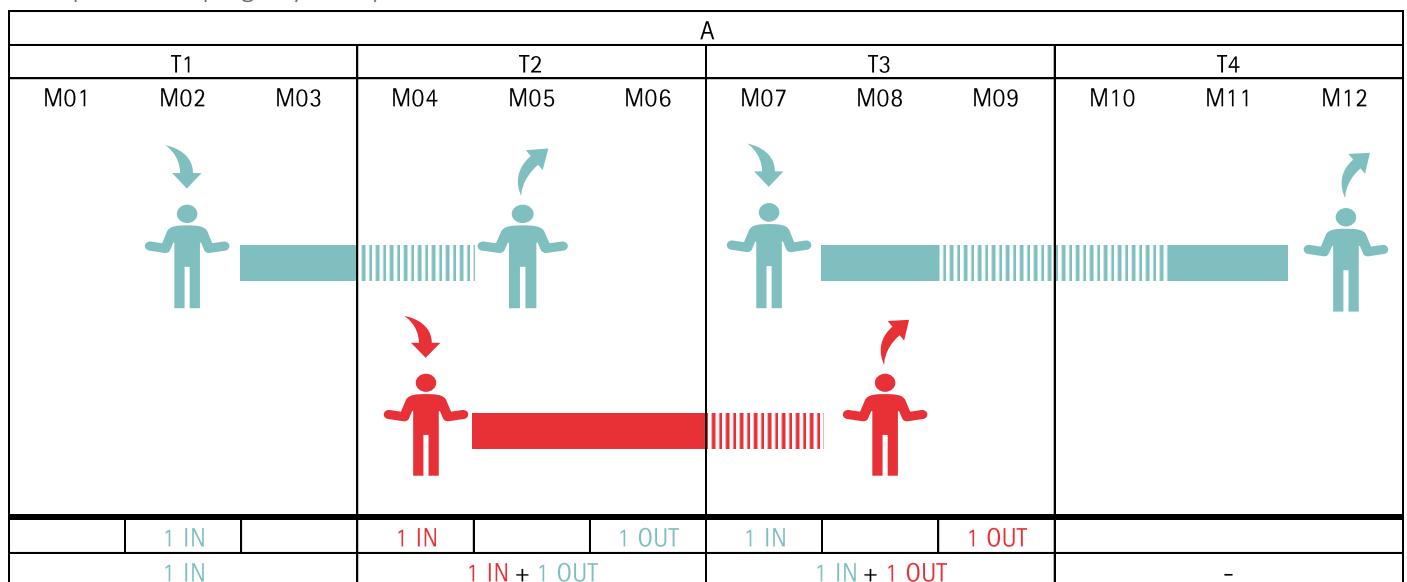
Graphique 1
Exemple des mouvements dynamiques



Ces images vont permettre d'expliquer plus visuellement ces différents concepts . Ici, nous considérons deux personnes fictives : Durant l'année 'A', « Bleu » reçoit une allocation de chômage durant les mois 2-5 et durant les mois 7-12. Dans les mois 4, 9 et 10, l'allocation ne concerne pas le mois complet (ce qui représente des interruptions de quelques jours ou semaines à cause de p.ex. travail ou maladie de courte durée). « Rouge » reçoit des paiements pendant les mois 4-8 ; mais le paiement pour le mois 7 ne concerne pas un mois complet.

Le graphique 2 montre comment ces personnes seront comptées le long de l'année comme entrant ('IN') ou sortant ('OUT') sur une base mensuelle. Dans ces statistiques dynamiques, les interruptions de la période de chômage de moins d'un mois ne sont pas visibles. Par contre, à cause de l'interruption pendant le mois 6 de « Bleu », cette personne est comptée comme sortant et de nouveau comme entrant pour deux mois consécutifs. Dans les limites des observations dynamiques, qui dépendent des interruptions de l'allocation, c'est la méthodologie la plus apte à détecter des moments de 'turbulence', qui sont caractérisés par des transitions fréquentes d'un statut vers l'autre des personnes en question.

Graphique 2
Exemple de comptage dynamique sur une base mensuelle



Du coup, si on veut étudier des grandes tendances ou l'impact des faits spécifiques, les interruptions brèves qui n'entraînent pas une transition durable d'un statut vers l'autre, n'aident guère l'analyse. Comme décrit, il convient de définir une autre temporalité. Pour cela, l'ONEM fait encore la distinction entre deux concepts : les périodes fixes et les périodes glissantes.

Les périodes fixes sont définies en comparant la même période calendrier pour chaque allocataire. Une personne est considérée comme 'présente' dans le trimestre ou l'an X, si elle reçoit au minimum un paiement durant cette période. Si elle n'a pas reçu au minimum un paiement durant la période équivalente X+1, elle est comptée dans les entrants. Si elle ne reçoit pas au minimum un paiement durant la période équivalente X+1, elle est comptée comme sortant en X+1. Cette méthodologie a l'avantage de donner un meilleur aperçu général des tendances dans les statistiques dynamiques, comme elle ne tient pas compte des interruptions brèves. Appliquée sur notre exemple : pour « Bleu », toute la période du mois 2 (T1) jusqu'au mois 12 (T4), dans laquelle cette personne ne trouve pas un emploi stable, est considérée comme sa période de chômage.

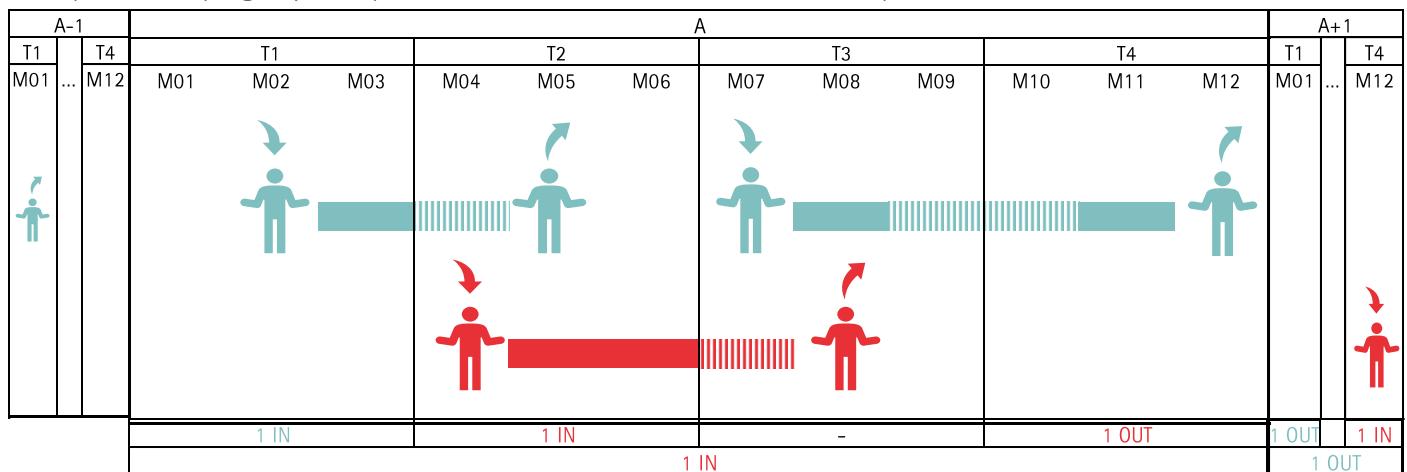
Par contre, cette approche a aussi des désavantages, ce qu'on illustre dans le graphique 3. Dans ce graphique, le schéma est rempli avec des informations supplémentaires de la situation de « Bleu » et « Rouge » dans les années A-1 et A+1 : on suppose que « Bleu » avait une allocation dans le mois 1 de l'année A-1 et « Rouge » dans le mois 12 de l'année A+1.

Au niveau trimestriel on compte l'entrée de « Bleu » en T1 de l'année A, tandis qu'au niveau annuel cette entrée n'est pas comptée dans l'année A. La raison est que « Bleu » a aussi eu un paiement pendant l'année A-1 : malgré le fait qu'il y a 13 mois entre ces deux paiements, au niveau annuel cette méthode les prend comme une période de chômage sans interruption. Par contre, malgré le fait qu'à la fin de l'année A+1 « Bleu » n'a connu que 12 mois sans chômage par rapport aux 15 mois de « Rouge », le paiement que ce dernier reçoit en M12 de A+1 fait que ce n'est que « Bleu » qui est considéré comme sortant au niveau annuel.

Si on essaie de mesurer des tendances globales, ce genre de différences sont relativement triviales. Si par contre on veut mesurer un effet à un moment spécifique en termes de données dynamiques (p.ex. l'entrée en vigueur d'une réforme réglementaire), ces effets peuvent influencer les résultats. Pour cette raison, on développe aussi des statistiques dynamiques selon le concept des périodes glissantes.

Graphique 3

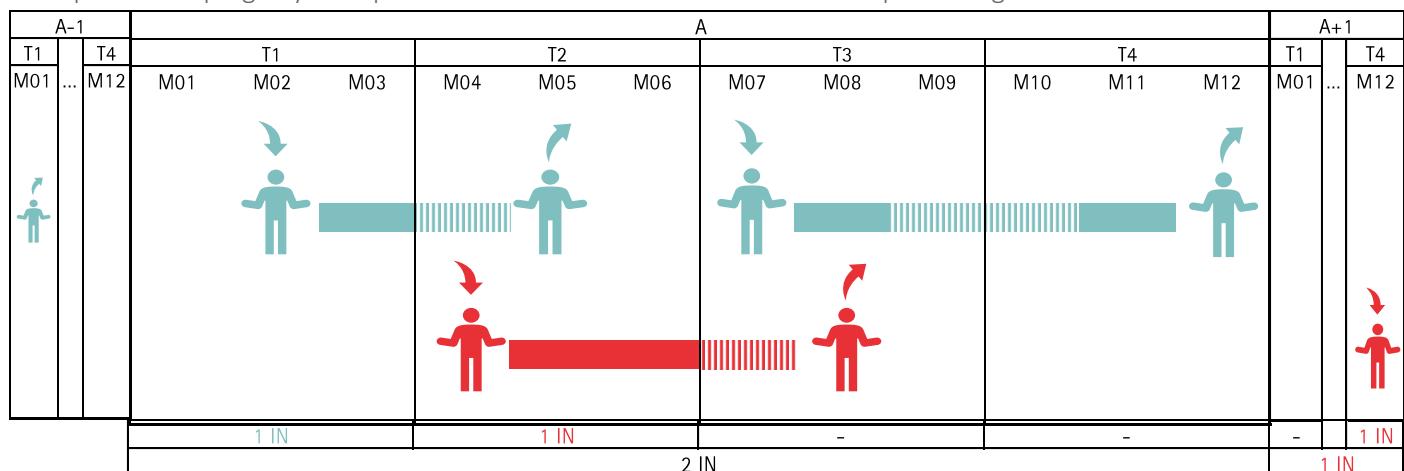
Exemple de comptage dynamique sur une base trimestrielle ou annuelle : périodes fixes



Les périodes glissantes sont définies comme des durées plutôt que comme des périodes sur le calendrier. Pour chaque allocataire on regarde une période d'une même durée (p.ex. trois mois au niveau trimestriel, douze mois au niveau annuel) par rapport au mois de transition (qui est variable par personne). Dans la pratique, cette méthodologie est utilisée surtout pour analyser les flux des entrants. Si on revient sur notre exemple de « Bleu » et « Rouge » (graphique 4), cela veut dire que pour « Bleu » on regarde la période de 3 mois (comptage trimestriel) ou 12 mois (comptage annuel) avant son entrée dans le mois 2. Contrairement au comptage en périodes fixes, dans les deux cas cette personne est comptée comme entrant vu qu'elle n'a pas reçu de paiements pendant ces périodes. Son interruption pour le mois 6 reste trop brève pour être reprise. Dans le même sens, « Rouge » est inscrit comme entrant dans l'année A+1, vu qu'il y avait une durée d'un an ou plus sans paiements avant la première allocation enregistrée dans cette année.

Graphique 4

Exemple de comptage dynamique sur une base trimestrielle ou annuelle : périodes glissantes



La comparaison des comptages d'une même situation selon les différentes méthodologies, nous apprend qu'une analyse des statistiques dynamiques demande une réflexion importante sur la méthodologie utilisée. Les résultats diffèrent par approche choisie et par conséquence, le choix d'une méthodologie dépend de l'objectif de l'analyse.

En général, pour ses publications périodiques (la brochure 'Indicateurs trimestriels du marché du travail' et le chapitre sur le chômage complet dans le rapport annuel), l'ONEM utilise les données trimestrielles par mois d'introduction, vu que cette méthodologie a l'avantage de montrer des tendances générales pour une période plus récente, qu'en mois de référence. Si l'ONEM veut analyser des effets plus spécifiques comme p.ex. des impacts réglementaires, il utilise des périodes glissantes dans ses analyses (cf. le chapitre sur les modifications réglementaires dans le rapport annuel). La méthodologie qui compte les transitions par mois est souvent à la base des comptages de transferts entre positions socio-économique, ce qui est le dernier concept que nous devons définir dans cette partie.

Comme les concepts des entrées et sorties, les transferts entre positions socio-économiques sont, également, un concept qui part d'une idée simple, c-à-d qu'une personne sort d'un régime ou d'une position pour entrer dans un autre (p.ex. du chômage vers l'emploi, vers la maladie, etc.). Par contre, en termes de comptage, cela peut parfois se complexifier car cela demande des définitions des sorties et des entrées des deux côtés du transfert envisagé. Prenons un exemple concret : une personne qui est au chômage tombe malade une semaine. Comme on a vu, pour l'ONEM, cette personne ne sort pas du chômage selon aucune des trois méthodologies décrites.² Mais si on part de la perspective d'une autre administration, l'INAMI, on peut reconnaître une entrée dans la maladie. Cette personne se retrouve donc dans les deux régimes pour ce même mois. La mesure dans laquelle on enregistre une entrée, une sortie et/ou un transfert dépend de la méthodologie et de la perspective administrative utilisée.

Avant d'aller vers la deuxième partie de cette publication, qui traite les tendances générales à observer dans les statistiques dynamiques de l'ONEM, il vaut la peine d'encore parcourir dans la partie 1.2 les positions socio-économiques que l'ONEM peut analyser dans ses flux dynamiques et comment ces flux se relient par rapport aux méthodologies dynamiques.

² Pour l'instant, ce genre d'interruptions brèves sont quand même étudiées par l'ONEM dans les analyses qui traitent les mentions sur les cartes de contrôle des chômeurs. Cf. p.ex. « Activités complémentaires pendant le chômage : un pas vers une occupation à temps plein ? » - décembre 2020.

1.2

Position socio-économique

L'ONEM dispose de cinq flux sur la position socio-économique de ses allocataires en chômage complet (avec ou sans complément d'entreprise), desquels l'exploitation statistique s'appelle en général la procédure 'dopflux'.

- Décès (Registre national)
- Pension (Service fédéral des Pensions)
- Emploi en tant que salarié (Dimona)
- Incapacité de travail (mutualités)
- Emploi en tant qu'indépendant (INASTI - Répertoire général des travailleurs indépendants (RGTI))

Ces flux sont d'application à partir de 2010. 'Dopflux' est utilisé comme terme général pour l'exploitation statistique de ces flux, ce qui consiste en plusieurs sous-procédures :

- La procédure Dopfluxbis est en fait une procédure de suivi systématique des chômeurs complets indemnisés (CCI) et des anciens prépensionnés (RCC). On regarde les mois de référence, par personne, s'ils sont rentrés, restés ou sortis le mois en question. Et, s'ils sortent on regarde les données 'dopflux' pour le dernier mois de paiement et le mois de la sortie. Comme ce suivi est fait d'une manière systématique, ces données sont faciles à exploiter pour des analyses de court terme. Les mentions parmi les 5 flux sont traitées dans l'ordre de priorité suivant : décès, pension, travail salarié, travail indépendant et maladie.
- La procédure Dopfluxter n'est pas suivie d'une manière systématique, mais est appliquée de façon ad hoc suivant une procédure fixe. Contrairement à Dopfluxbis, qui ne donne qu'une information sur le moment de sortie, c'est un suivi de 12 mois. Pour chacun de ces 12 mois, on regarde s'il y a une mention d'un de ces cinq flux dans le même ordre de priorité que pour Dopfluxbis. La période peut être choisie en fonction du sujet analysé, en décidant quel mois on prend comme départ de cette période de 12 mois.
- La procédure Jourdimona est, comme Dopfluxter, réalisée spécifiquement et non pas systématiquement. Cette procédure nous montre pour chaque mois demandé le nombre de jours que la personne a passé comme travailleur salarié, comme indépendant ou en maladie ; le nombre de jours que la personne a passé dans chaque situation selon les sources mentionnées. On a, grâce à cette procédure, un aperçu beaucoup plus détaillé que l'information récoltée via Dopfluxter qui ne contient qu'une mention par mois de suivi. Cependant, cette procédure montre parfois un manquement administratif car, il est possible dans certains cas que certains jours repris dans Jourdimona comme étant des jours sous contrat de travail, ne soient pas des jours de travail réalisés. La raison c'est que Dimona est basée sur les déclarations hebdomadaires, qui peuvent encore être corrigées rétroactivement.

Ces trois méthodes ont leurs limites. Comme mentionné, Jourdimona n'est pas toujours réaliste d'un point de vue administratif. Nous avons le détail du nombre de jours mais qui ne correspond pas toujours à la réalité. Il faut définir des règles afin d'interpréter des anomalies. Cependant, des tests sur base d'une comparaison avec les cartes de contrôles des chômeurs montrent qu'il y a très peu de déviations dans cette optique. Les données de Dopfluxbis sont exploitables directement, mais elles sont limitées à une très brève période de suivi de deux mois. Et Dopfluxter permet de prendre en considération une longue période, mais ne donne pas énormément d'informations. Il faut à chaque fois faire une demande spécifique pour pouvoir utiliser cette procédure, qui est donc utilisable uniquement quand on fait une recherche spécifique. Selon l'analyse voulue, un choix de procédure doit être fait pour trouver la méthode qui convient le mieux.

Pour vous donner des exemples concrets d'utilisations de ces procédures dans nos publications, nous pouvons dire que nous utilisons Dopfluxbis dans la rédaction des indicateurs trimestriels car ils contiennent une analyse des tendances générales qui revient tous les trimestres, ce qui exige un suivi systématique et directement exploitable. Dopfluxter a été utilisé récemment dans les études sur la limitation du droit aux allocations d'insertion³, car les études se centraient sur une longue période de suivi avec des règles de priorité claires afin de déterminer la nature des sorties. Jourdimona, nous l'utilisons principalement pour la rédaction des études qui essaient d'analyser p.ex. des nuances sur la combinaison des différents statuts après la sortie⁴.

³ Cf. « La limitation du droit aux allocations d'insertion : nature des sorties en 2017 » - juillet 2019

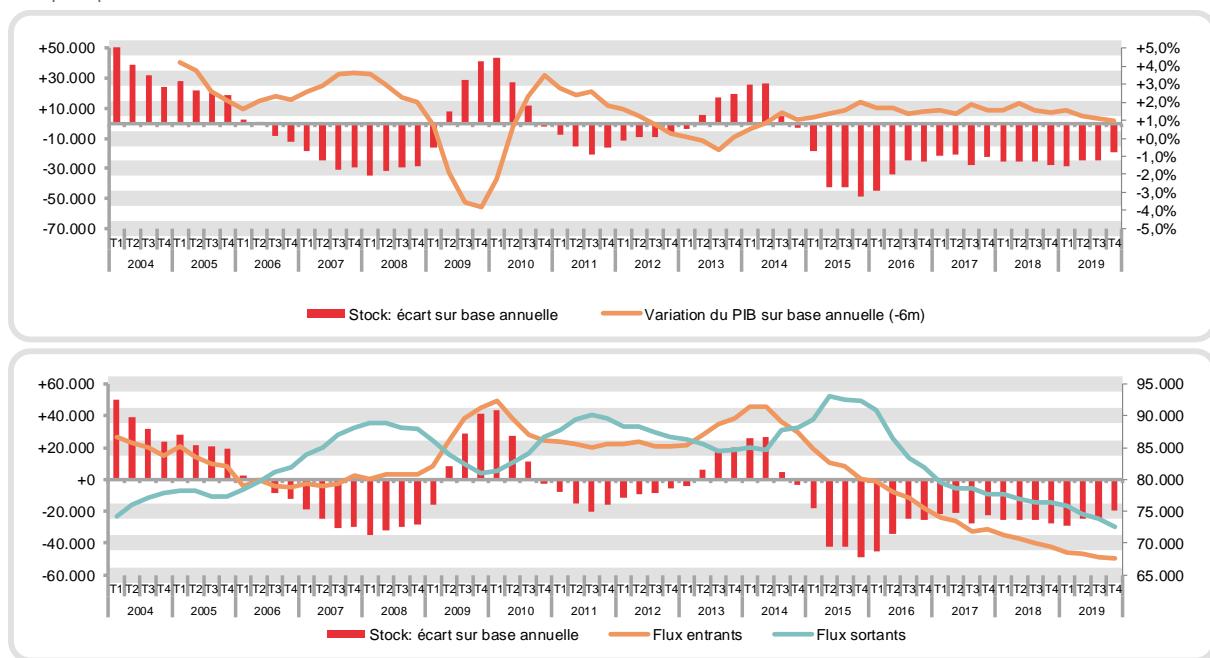
⁴ Cf. « Activités complémentaires pendant le chômage : un pas vers une occupation à temps plein? » - décembre 2020

Tendances générales de l'évolution dynamique

Dans cette partie, on met en pratique certaines notions qu'on traitait de façon théorique dans la partie 1. On regarde en plus de détails les tendances générales des évolutions dynamiques des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-DE). La méthodologie correspond à celui des indicateurs trimestriels : il s'agit d'un suivi en trimestres d'insertion en périodes fixes. Les positions socio-économiques après sortie sont déterminées par Dopfluxbis. Cette méthodologie permet d'avoir toujours des tendances très récentes dans ces publications périodiques.

Vu que l'année 2020 est une situation très particulière qui mérite d'être discutée dans nos publications périodiques, on limitera la période traitée à 2019. Ce choix permet de mettre mieux le focus sur certains éléments plus subtils qui influencent les flux entrants et sortants.

Graphique 6



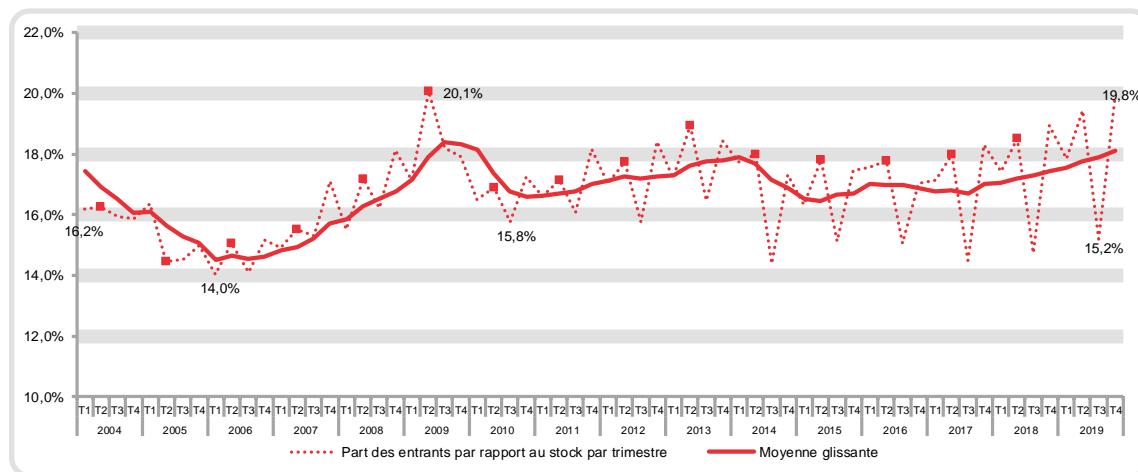
Le graphique ci-dessus est un graphique qu'on retrouve dans quasiment toutes nos publications périodiques. Dans ce graphique, on peut remarquer une corrélation entre le PIB et les fluctuations des entrants et des sortants. Par exemple, on peut remarquer que, avant la crise de 2009, les sortants du chômage augmentent et que les entrants diminuent car l'économie est favorable. Pendant la crise bancaire, c'est l'inverse : le PIB était en baisse et donc nous voyons une augmentation dans le flux entrant et une diminution dans le flux sortant. Dans la période de 2015-2019 avec une croissance légère mais stable pendant plusieurs années, le nombre des entrants et sortants diminuaient presque continuellement. (Dans le cas des sortants, évidemment cette évolution à la baisse n'est visible qu'en chiffres absolus vu la diminution du nombre total des CCI-DE – le stock – qui peuvent sortir. En termes relatifs, les taux de sorties augmentent pendant cette même période – cf. partie 2.2.)

Il y a également une corrélation avec les nouvelles réglementations dont nous pouvons voir les effets. L'exemple le plus marquant, c'est en 2015, quand la réglementation prévoyait les premiers cas de la fin de droit des allocations d'insertion. Par conséquent, en 2015 on voit le plus grand nombre des sortants avec un pic dans le premier trimestre.

2.1

Zoom sur le flux entrant

Graphique 7



Si nous regardons le flux entrant en chiffres relatifs depuis 2004, nous pouvons y voir quelques hausses. Ces hausses sont parfois difficiles à interpréter car elles peuvent révéler à la fois un flux plus important vers le chômage ou une baisse du chômage structurel. Par exemple : une augmentation du nombre d'entrants peut indiquer un climat économique défavorable avec une mise au chômage de nombreuses personnes. Mais cela peut également être le résultat d'une diminution du stock de personnes, qui entraîne une hausse de la proportion relative du nombre des entrants. C'est la raison pour laquelle même en période économique favorable, cet indicateur monte, tandis qu'il peut également monter en période de récession. Nous pouvons voir cette différence, en regardant juste avant la crise bancaire et en la comparant avec la période récente de 2018-2019 où nous avions une économie en croissance mais où, dans les deux cas, l'indicateur monte. D'une manière générale, nous voyons pour cette période, une évolution en pourcentage du stock d'entrants. C'est un indicateur particulièrement intéressant afin d'estimer des évolutions sous-jacentes du stock des CCI-DE, mais difficile à interpréter.

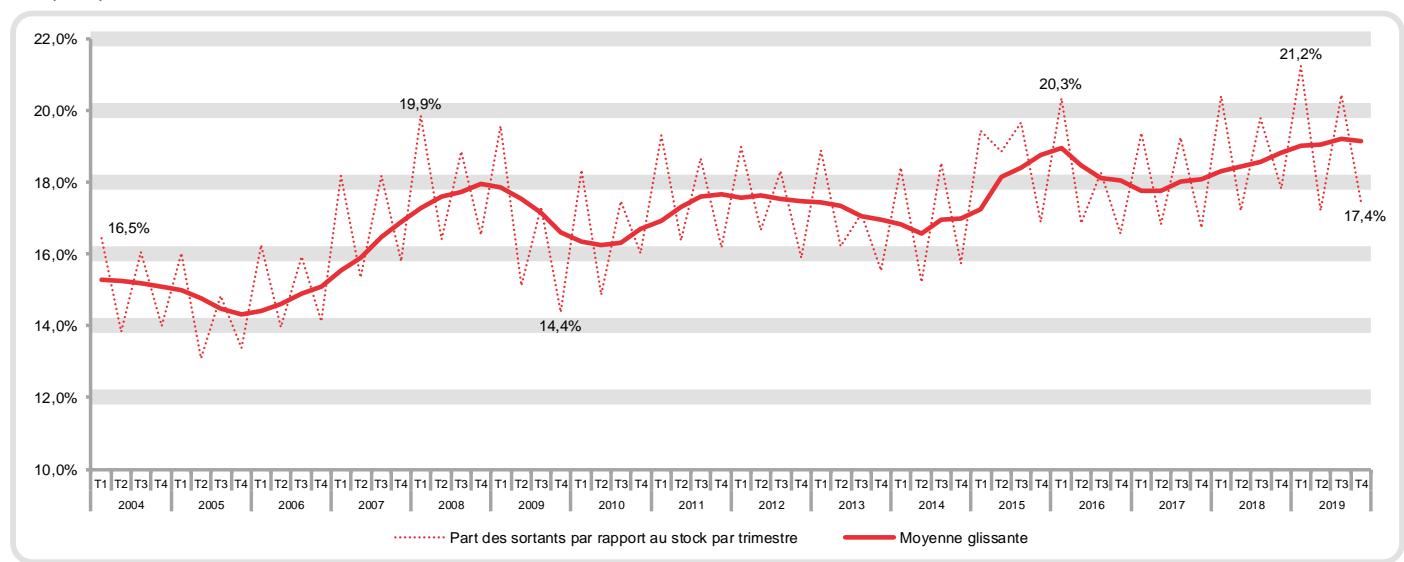
2.2

Zoom sur le flux sortant

2.2.1

Sortie en général

Graphique 8



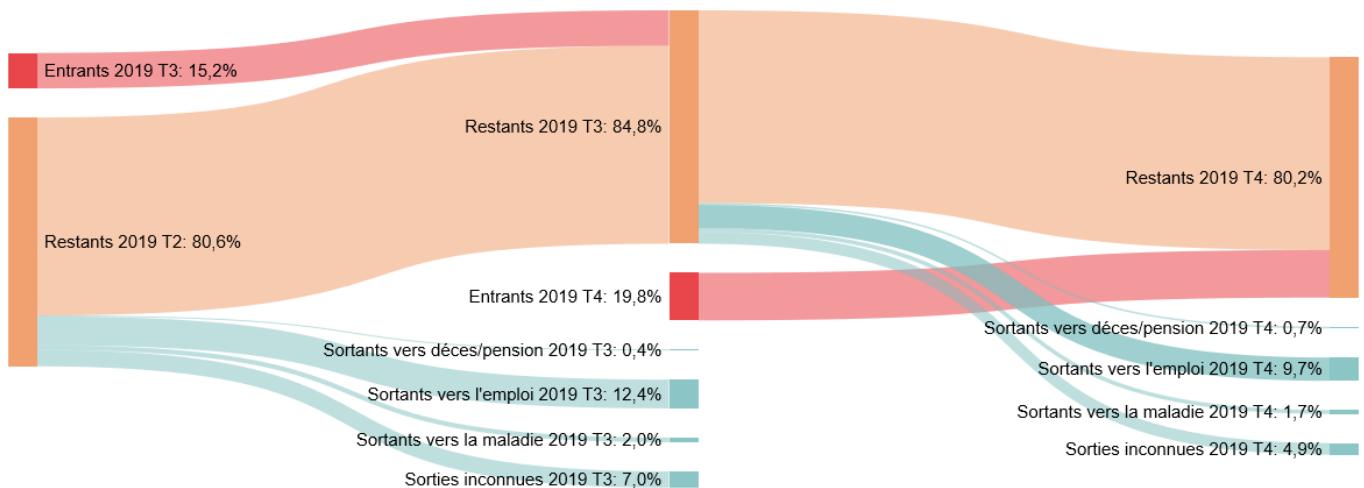
Si nous regardons maintenant le flux sortant depuis 2004, nous pouvons voir une forte influence de la conjoncture mais également aussi une tendance claire à la hausse. En 2015, nous remarquons une très forte influence basée sur l'effet de fin de droit. Après 2015, ce nombre se normalisera mais le pourcentage des sorties restera un petit peu plus élevé qu'avant.

Nous allons détailler un peu plus en détail ce flux sortant. Les données selon les différentes positions socio-économiques, ne sont disponibles qu'à partir de 2011, c'est pourquoi nos analyses commenceront à cette date.

2.2.2

Sortie par position socio-économique

Graphique 9



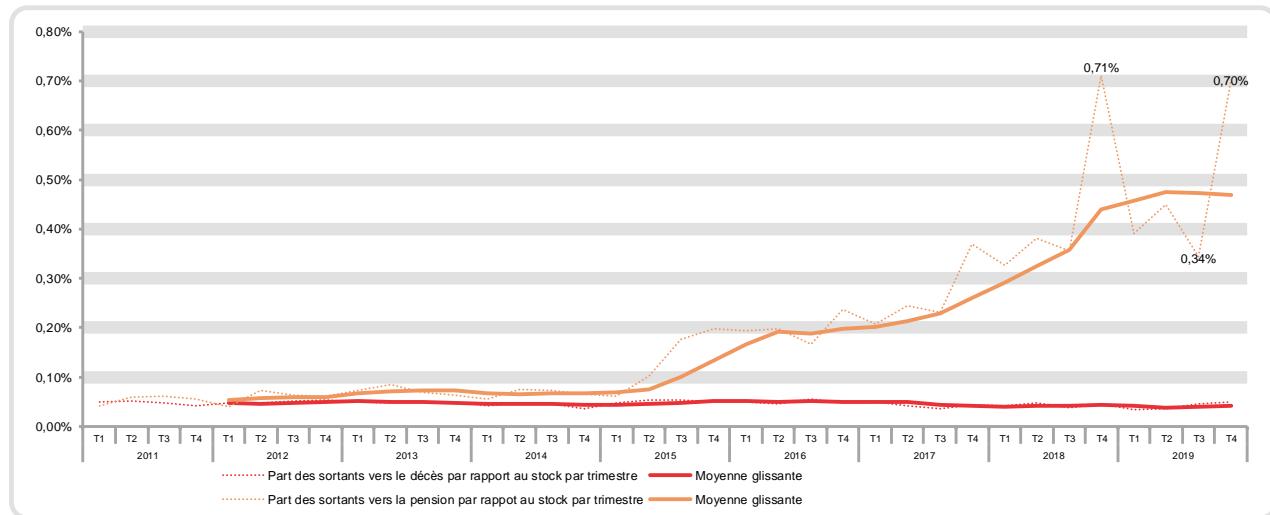
Ce genre de graphique permet de visualiser ce que sont réellement les flux dynamiques. Nous pouvons voir que au deuxième trimestre de 2019, 80,6% du stock est resté au chômage le trimestre suivant. Mais nous voyons également que certains vont sortir vers différents régimes. Aux restants, nous ajoutons, au T3, des nouveaux entrants (15,2% du stock de T3), ce qui complète le stock pour ce trimestre. Et ce cycle recommence à chaque trimestre.

Comme décrit, la méthodologie trimestrielle que l'ONEM a utilisée dans ce graphique intègre une certaine durabilité, les trimestres sont pris en compte en intégralité. Les flux vers une position socio-économique différente ne sont donc pas modifiés après une brève interruption, mais après une interruption d'au moins trois mois. Cela permet de ne pas prendre en compte les contrats de travail à court terme ou les petites périodes de maladie.

2.2.2.1

Sortie vers (décès et) pension

Graphique 10

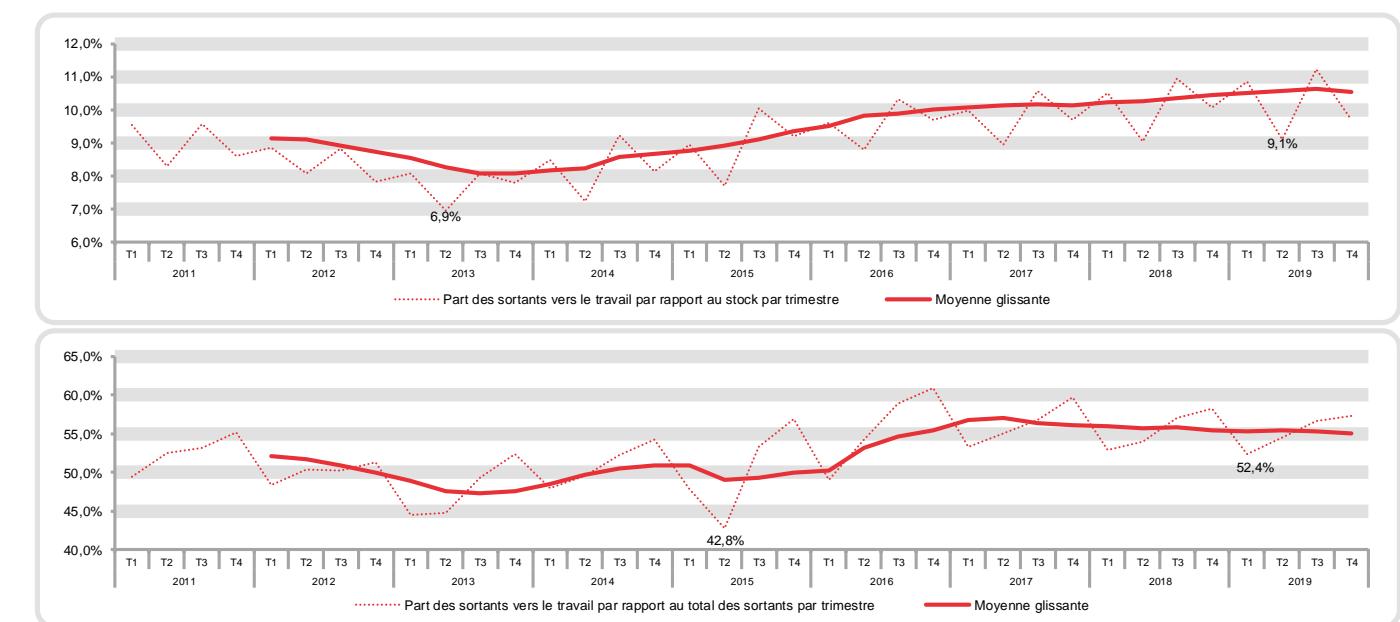


Ce graphique nous montre que la ligne des sortants pour cause de décès reste plate. Ce sont les sortants pour la pension qui augmentent même si en termes de pourcents cela reste très limité. Nous remarquons des pics périodiques lors des troisièmes trimestres de chaque année, cela est dû au calcul des années de carrière pour lesquelles il faut au moins 1/3 d'un régime de travail à temps plein, cette période se terminant au T2, les sortants ne sortent que au T3.

2.2.2.2

Sortie vers le travail

Graphique 11



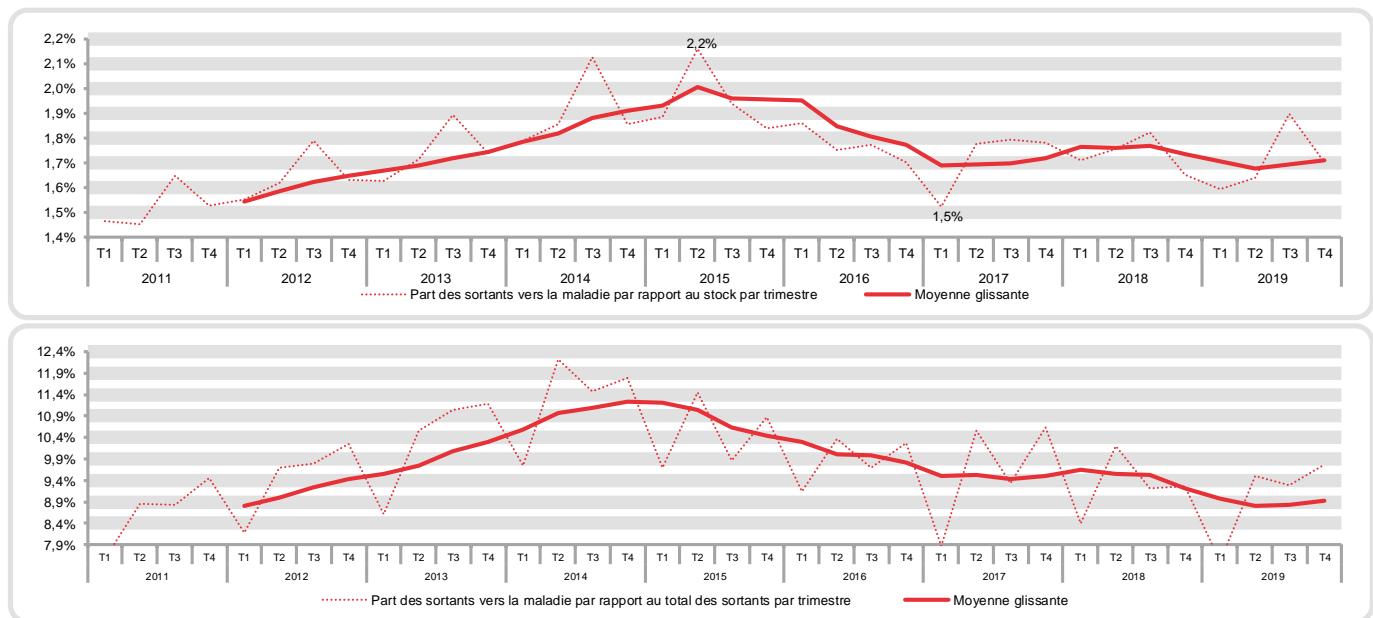
Dans la période traitée, la tendance générale des sorties vers le travail est à la hausse depuis 2013. Cela correspond à une amélioration du climat économique. Les sorties vers le travail sont le groupe de sortie le plus important de tous. Le premier graphique nous montre la part des sorties vers le travail par rapport au stock alors que le deuxième nous

montre la part des sorties vers le travail par rapport au total des sorties. Cette différence permet de montrer une chute que nous pouvons voir en 2015 par rapport au total des sortants, ce qui révèle un effet des sortants à la fin de leur droit aux allocations d'insertions. Après cette période, la courbe reprend sa tendance.

2.2.2.3

Sortie vers la maladie

Graphique 12



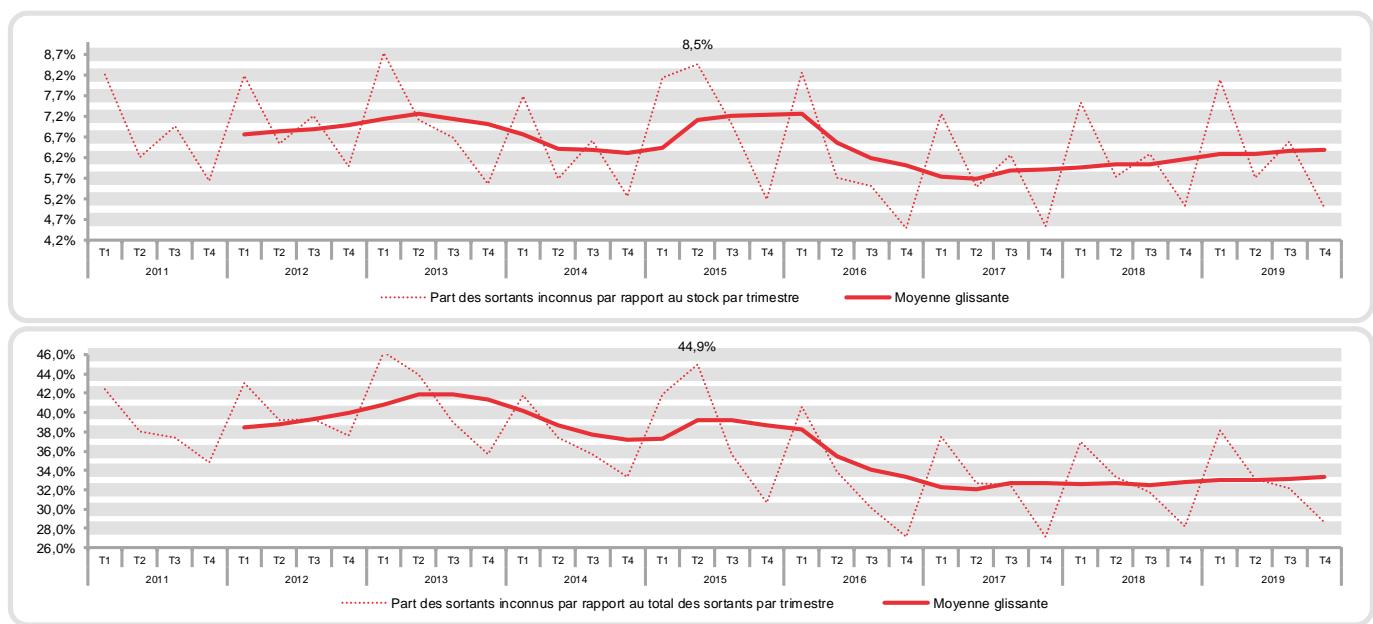
Nous voyons une augmentation des sortants vers la maladie jusqu'en 2015, et une tendance à la baisse depuis 2016. Cette baisse est certainement influencée par la suppression de la mesure d'alignement. Cette mesure d'alignement permettait jusqu'à 2015, aux chômeurs qui sortaient vers la maladie d'avoir une allocation d'incapacité de travail équivalente, durant les six premiers mois de leur maladie, à leur allocation de chômage. Avec la suppression de cette mesure, les chômeurs en incapacité de travail ne perçoivent plus autant que leur allocation de chômage. Suite à cela, un moins grand nombre de chômeur effectue une demande d'allocations d'incapacité de travail et un plus grand nombre reste chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi.

.

2.2.2.4

Sortie vers une position socio-économique « inconnue »

Graphique 13



La sortie du chômage vers une position socio-économique inconnue est la plus difficile à interpréter et à expliquer. Il s'agit en fait d'un déficit méthodologique : on ne peut plus les retrouver après leur sortie selon la méthodologie utilisée. Chaque méthodologie de suivi a ses limites. Les bases des données auxquelles l'ONEM peut accéder ne sont pas exhaustives et n'identifient donc pas tous les statuts possibles dans lesquels on pourrait retrouver des personnes sortantes. Si on vérifie la situation de ces personnes en position inconnue dans les autres statuts de l'ONEM, nous en retrouvons déjà une partie, mais cette recherche ne fait pas partie des méthodologies systématisées dont on dispose pour l'instant. Dans la méthodologie utilisée ici, il y a un effet important du fait qu'on définit les sortants sur base des trimestres d'insertion, tandis qu'on utilise Dopfluxbis (sur base des mois de référence) afin de chercher des positions socio-économiques après la sortie. Des tests ont révélé que ce mismatch concerne jusqu'à environ 1/4 des sortants desquels, par conséquent, on ne peut pas, par définition, retrouver une position socio-économique selon la méthode choisie.

Pour cette catégorie de sortants, nous voyons également une tendance atypique en 2015, ce qui s'explique entre autre par le fait que relativement beaucoup des sortants après leur fin de droits ont fait recours à un RMI⁵, ce qui n'est pas une position socio-économiques que l'ONEM peut intégrer dans ses suivis. En général, on voit une baisse de la proportion des inconnus.

3 Conclusion

Cette note est là pour servir d'aperçu des différentes méthodologies dans le domaine des statistiques dynamiques régulièrement utilisées par l'ONEM dans la rédaction de ses publications. Elle a pour but de mettre le focus sur les tendances générales de manière plus approfondie que dans les publications périodiques de l'ONEM. Cette note se base sur des données passées, l'année 2020 n'y est pas encore analysée et nous pouvons déjà pressentir que les différentes tendances présentées vont être fortement perturbées par les événements de l'année 2020. Quo qu'il en soit, les méthodologies utilisées ne sont, elles, pas influencées par l'environnement et resteront les mêmes dans les futures publications à venir. Par conséquent, par cette note nous espérons avoir contribué à une meilleure compréhension des aspects de ces méthodologies pertinentes pour l'interprétation de ces résultats.

⁵ Cf. « La limitation du droit aux allocations d'insertion : nature des sorties en 2017 » - juillet 2019